

Le prix d'achat de l'action a été fixé à **114.01 €** pour les actions achetées **dans le cadre du PEG** (donc bloqué 5 ans, sauf cas de déblocage anticipé, mais avec défiscalisation de la plus-value (hors forfait social)).

Les salariés ont aussi la possibilité de souscrire ces actions en « détention directe », auquel cas elles sont bloquées 1 an. Le prix d'achat des actions **en détention directe** est de **117.88 €**.

Le paiement des actions se fera par prélèvement sur salaire, avec possibilité d'échelonnement sur 3 mois.

La campagne ESOP 2022 se déroulera **du 24 février 8h au 10 mars 17h30**.
L'augmentation de capital (et donc la livraison des actions) aura lieu le 17 mars

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter **vos représentants CFE-CGC au Conseil de Surveillance ESOP** :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Laurent LEGENDRE	Annie SANCHEZ
Corinne SCHEWIN	Laurent SENDER
Thierry PREFOL	Eliane LEBEL
Christine POLETTI	Guillaume BONNET
Benoît BOISROBERT	Françoise VALLIN
Michèle BRIENT	Gilles ROCHERON
Cédric PLUQUIN	Benoit JOLIVEL

